DOCTORIALES ART-Dev

Édition 2019

Nouvelle édition des Doctoriales d'ART-Dev !

L'UMR ART-Dev organise une nouvelle édition de ses Doctoriales sur le site Saint-Charles de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, qui se déroulera le **jeudi 24 janvier 2019 à 9h** en salle des colloques 1.

L'objectif des Doctoriales, depuis 2015, est de proposer un espace de discussions et d'échanges scientifiques entre doctorants et chercheurs relevant de différentes disciplines, sur les thématiques portées par les doctorants. L'évènement donne aussi lieu à l'Assemblée Générale des doctorants dont l'objectif est de diffuser les principales informations relatives au statut de doctorant de l'UMR ART-Dev.

Les Doctoriales s'inscrivent dans un dispositif d'animations qui a pour but de permettre à tout doctorant de renforcer son inscription au sein du laboratoire et dans le monde scientifique.

Autre composante clé de ce dispositif, un ensemble d'évènements d'ordre thématique (séminaire, atelier méthodologique, etc.) sont programmés tout au long de l'année. Ces projets sont à formuler et à organiser par les doctorants.

Le dispositif d'animations doctorales de l'UMR

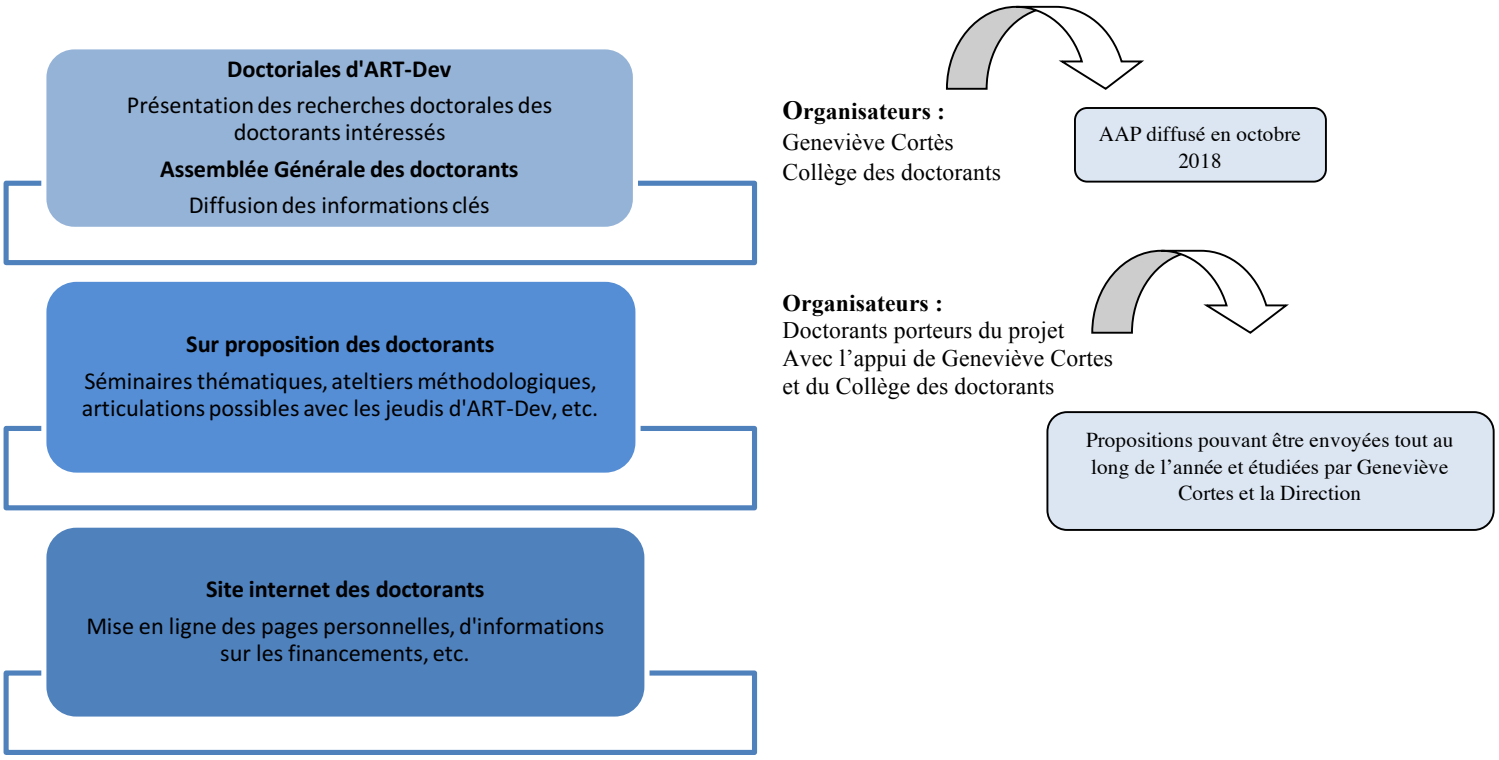

Retour sur les Doctoriales 2018

Cinq doctorants d'Art-Dev de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème années, ont présenté leurs travaux. Leurs profils présentaient une diversité à la fois disciplinaire (géographie, économie, aménagement, urbanisme), académique (UM, UM3, UPVD), professionnelle (contrat doctoral, CIFRE, sans financement) et thématique (transport, développement, territoires, urbain, rural,…). Les terrains d'étude présentés étaient également très variés (Liban, Sénégal, Maroc, Pyrénées-Orientales, Ouagadougou, N'Djamena). Le programme, et le temps laissé à la fin de chaque présentation pour le débat, ont permis de soulever de nombreuses questions visant à permettre aux doctorants de questionner leur sujet, ou de le préciser, sous un angle thématique, théorique ou encore méthodologique, véritable enjeu de ces doctoriales pluridisciplinaires, à l'image du laboratoire ART-Dev. Ce débat et ces questions ont été rendus possibles par la présence dans la salle d'un public varié accueillant à la fois doctorants et jeunes chercheurs (10) et titulaires (11). La présence également des directeurs de thèse lors de la présentation des travaux de leurs doctorants est également un solide appui, notamment pour les débutants, et un complément qui permet à ceux-ci de préciser leur pensée, ou de soulever des manques dans la présentation éclairant certains aspects du travail. Ces moments de débat scientifique, d'accompagnement, tout comme les moments de pause, propices à l'échange, font de ces doctoriales un moment de rencontre privilégié pour les doctorants et les autres membres du laboratoire.

Au menu de l'édition 2019...

Pour la session des Doctoriales d'ART-Dev 2019, 10 doctorants ont répondu présents à l'appel à communication. La session accueillera ainsi des doctorants en géographie, aménagement et urbanisme et économie. Venez nombreux pour les écouter et discuter de leurs travaux de recherche ! Votre présence sera très appréciée !

Mots-clés des travaux des doctorants participants à la session de janvier 2019

Programme de la journée

Jeudi 24 Janvier 2019

Salle des Colloques 1- Site Saint-Charles - Université Paul-Valéry Montpellier 3

9h	*Accueil des participants*
9h15	*Ouverture des Doctoriales*
	Session 1
9h30	**LECUYER Marie -** Des femmes sur les docks. Pratiquer un espace de travail masculin, étude géographique comparée des ports du Havre et de Felixstowe.
10h	**DUCHEIN-COURTINE Cécile -** La ville et le handicap : la procédure des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). L'exemple des Pyrénées-Orientales.
10h30	**DELALANDRE Célia** - L'action publique locale au prisme du genre : Le cas de la région de Tver en Russie.
11h	*Pause*
11h15	**DUPONT Audrey -** Ecotool, développer un outil d'écologie industrielle et territoriale pour la valorisation de l'énergie et de déchets industriels inorganiques en Occitanie.
11h45	**LASKE Esther -** Mesure du contenu en emplois de différents modèles agricoles d'Afrique subsaharienne.
12h15	*Déjeuner*
13h45	*Introduction de l'après-midi*
	Session 2
14h	**BOSCH Mélanie -** La fabrique de la ville littorale : comprendre, anticiper, orienter. Le cas de la station balnéaire Saint-Cyprien 50 ans après la mission Racine.
14h30	**PERALEZ CARLETON Emie -** La nuit urbaine et les étudiants
15h	**MARTIN Elise -** Accueil et bien-être des populations vulnérables dans des territoires ruraux en recomposition : la bordure sud du Massif central, géographie d'un tiers-espace.
15h30	*Pause*
15h45	**EL YACOUTI Sanae -** L'impact de l'*open sky* sur l'économie du pays : cas du Maroc.
16h15	**LE VAN SUU Julien -** La question logistique dans la performance et l'aménagement de la région Occitanie : La gouvernance logistique du territoire de la région Occitanie.
16h45	*Clôture des doctoriales*
17h	**Assemblée Générale des doctorants**

Mélanie BOSCH

melanie.lavois@gmail.com

Thèse en aménagement débutée en 2018 sous la direction de Sophie MASSON.
Titre provisoire de la thèse : La fabrique de la ville littorale : comprendre, anticiper, orienter. Le cas de la station balnéaire Saint-Cyprien 50 ans après la mission Racine.
Mots-clés : ville littorale, mission Racine, tourisme, loi littoral, loi transition énergétique, saisonnalité

Aménager la ville littorale durable : les premiers éléments de réflexion

L'urbanisation du littoral représente un enjeu territorial majeur. Elle est la manifestation de différentes pressions (risques naturels, contraintes réglementaires) s'exerçant sur un espace restreint qui remettent en question les équilibres environnementaux, sociaux, économiques et culturels (Robert, 2009). La commune de Saint-Cyprien est l'une des sept stations balnéaires aménagées dans le cadre de la mission Racine. Cette dernière, a révolutionné la physionomie de la commune et son économie locale en faisant émerger un autre territoire au tissu urbain sectorisé et au développement séquentiel à travers une migration des polarités vers le littoral. Ainsi, il est possible d'observer la présence de deux entités autonomes aux fonctions et aux usages différenciés avec le village historique qui s'appréhende comme un territoire du quotidien et la plage qui est pressenti comme le territoire de la saisonnalité répondant à sa fonction touristique.

Aujourd'hui, la commune de Saint-Cyprien doit gérer des contraintes fortes : des contraintes liées à l'histoire de son développement territorial, son processus d'urbanisation orienté par le développement, pouvant être contradictoire, de son économie touristique et de son économie résidentielle ; des contraintes réglementaires (loi Littoral, loi Transition énergétique) qui entravent son expansion territoriale ; des contraintes budgétaires dans un contexte de raréfaction des ressources publiques et de volonté de juguler son fort endettement, etc. La commune fait face à une forte croissance démographique qui se traduit par la migration de l'habitat vacant et des résidences secondaires vers de l'habitat permanent engendrant ainsi des besoins en services et en équipements plus importants et diversifiés.

Ainsi, notre thèse s'attache à déterminer la singularité de la ville littorale. Elle questionne les processus de la fabrique de la ville littorale, cherche à identifier ses moteurs et ses logiques différenciées. Elle pose la question centrale de l'urbanisation et du développement équilibré du territoire. Quelle singularité caractérise la ville littorale ? Quel est le processus de fabrique de la ville littorale qui se caractérise par un équilibre entre le projet urbain et le projet touristique ? Quelles sont ses marges de manœuvre et ses perspectives de développement permettant de garantir un développement équilibré du littoral ? Dans quelle mesure, la ville littorale peut-elle combiner économie touristique, économique résidentielle et croissance démographique et gérer les contradictions et les conflits générés par ces différentes dimensions en termes d'usage des sols, de compositions socio-spatiales de son territoire, de culture et d'identité ? Dans le cadre de ressources fiscales limitées et conditionnées par le développement résidentiel, dans quelle mesure la ville littorale peut-elle assurer son développement tout en respectant les contraintes urbanistiques et réglementaires (loi Littoral, 1986 ; loi transition énergétique, 2015) ?

La méthodologie déployée dans la thèse se veut résolument globalisante, systémique et prospective. Il s'agit de prendre en considération l'ensemble des dimensions qui concourent à la fabrique de la ville littorale (économique, sociale, culturelle, identitaire, environnementale, paysagère, acteurs). Cela sera complété par l'analyse des données socio-économiques et leurs évolutions (démographie, économie touristique, économie résidentielle) ainsi que les stratégies d'investissements. Dans un deuxième temps, il s'agira de donner des éléments prospectifs et d'aide à la décision afin de bâtir la ville littorale de demain en fonction des résultats établis par le diagnostic territorial.

Célia DELALANDRE
svetab@hotmail.fr

Thèse en géographie débutée en 2016 sous la direction de Pascal CHEVALIER.
Titre provisoire de la thèse : L'action publique locale au prisme du genre : Le cas de la région de Tver en Russie.
Mots clés : Russie, action publique, élite locale, soft power, genre.

L'action publique locale au prisme du genre : Le cas de la région de Tver en Russie.

Ma thèse porte sur l'action publique locale en Russie, dans la région de Tver', une ville qui se situe à 200km au nord de Moscou sur la route de Saint Petersbourg.

En 2016, pour mener à bien la mission exploratoire, j'ai utilisé les études de genre comme porte d'entrée – c'est-à-dire que j'ai repris contact avec des actrices, avec lesquelles j'avais travaillé à la fin des années 1990 dans le cadre mon mémoire de DEA sur les organisations de genre ; des organisations qui œuvraient à publiciser les questions féminines au sein de la société russe et à proposer des voies de réflexion pour leur « traitement ».

Quand je suis partie sur le terrain en 2016, je ne m'étais pas rendue à Tver' depuis 14 ans. J'avais lu que beaucoup de ces organisations avaient disparu. Je me doutais donc que les organisations de genre ne pourraient plus constituer un objet de recherche à part entière. Je me demandais si j'allais trouver autre chose à leur place et qu'est-ce que j'allais trouver - d'où une première définition élargie de l'objet de recherche sous les termes d' « action publique locale ».

Au fil de ces deux dernières années, cet objet de recherche s'est progressivement précisé pour évoluer vers une Étude monographique des chambres civiques de la ville et de la région de Tver', au prisme du genre. La Chambre civique de la Fédération de Russie a été créée en 2005, avant d'être déclinée à toutes les échelles (district, région et ville). Les chambres civiques sont officiellement présentées comme des organisations devant servir de lien ou de pont entre le pouvoir et la société civile. En pratique, elles définissent les bases et les orientations du partenariat entre les autorités et les organisations civiques locales.

L'objet de recherche est donc progressivement devenu plus tangible et plus accessible, dans tous les sens du terme. Cet objet de recherche ayant été défini avant mon deuxième séjour sur le terrain, le déroulement de ce dernier s'est révélé très différent du premier et m'a poussé à donner une nouvelle orientation à mon cadre théorique.

C'est cette évolution de l'objet, des missions sur le terrain et du cadre théorique que je vais tenter de retracer et de vous présenter au cours des Doctoriales de janvier 2019.

Cécile DUCHEIN-COURTINE

courtinec1@gmail.com

Thèse en aménagement du territoire débutée en 2017 sous la direction de Sophie MASSON.

Titre provisoire de la thèse : La ville et le handicap : la procédure des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). L'exemple des Pyrénées-Orientales.

Mots clés : handicap, aménagement du territoire, économie de la proximité, *shrinking*, ruralité.

Premières hypothèses de recherche

La procédure des Ad'AP permet à l'État, dans une GOURVERNEMENTALITÉ verticale, dite *top-down*, d'organiser l'émergence de nouvelles formes de gouvernance locale de type *bottom-up*. La proximité institutionnelle d'acteurs économiques, de groupes d'usagers et de responsables politiques autour de la problématique du handicap est-elle un cadre favorable à une prise en charge locale des difficultés économiques et sociales rencontrées par les villes rurales, notamment celles de la désertification des centres villes et de la discontinuité des formes urbaines ?

Notre étude s'inscrit dans le courant anglo-saxon des *disability studies* qui, dès les années 1970, pose une réflexion sur le handicap au travers de l'adaptation de l'architecture et de l'aménagement urbain. En effet, nous appréhendons la procédure des Ad'AP comme une politique urbaine : élargissement des trottoirs, rétrécissement des chaussées, aménagement urbain des espaces publics etc. Les Plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE), élaborés dix ans plus tôt, en 2005, sont intégrés au dossier des Ad'AP à titre de diagnostic préalable. Précurseur de l'analyse de la mobilité intra-urbaine, préambule à la hiérarchisation des voies de circulation, classées par vitesse maximale de déplacement, ces Plans invitent élus et agents territoriaux à une relecture des cheminements. Pour les communes qui sont engagées dans la procédure, l'Ad'AP induit un renouvellement urbain, bien au-delà de la problématique du handicap.

Ainsi, les Commissions Communales d'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CCAPH) sont représentatives de systèmes productifs locaux d'externalités. Organisées selon la volonté de l'Etat, conformes à la pensée dominante en matière de développement territorial, elles initient des coopérations inter-acteurs et favorisent le développement économique. Pour autant, des disparités territoriales se font voir. L'objet de notre étude sera alors de montrer les différentes corrélations qu'il peut y avoir entre le capital social de l'élu et le niveau d'équipements et de services rendus à la population ; le diagnostic local (économique, social, démographique) et les effets de polarité urbaine, de *spillover* et de *shrinking*.

La procédure des Ad'AP, comme toutes les mesures de caractéristiques *bottom-up*, nous apparait comme l'expression politique d'une nouvelle organisation des territoires qui, d'un côté, maintient l'austérité économique sur des espaces déjà en récession, en même temps que, d'un autre côté, élabore des stratégies d'adaptation des sociétés en devenir et en capacités à la 4ème révolution industrielle.

Présentation du corpus théorique.

Audrey DUPONT

Audrey.dupont@univ-perp.fr

Thèse en géographie débutée en 2018 sous la direction de David GIBAND et Xavier PY.
Titre provisoire de la thèse : Ecotool, développer un outil d'écologie industrielle et territoriale pour la valorisation de l'énergie et de déchets industriels inorganiques en Occitanie.
Mots clés : déchets industriels inorganiques, écologie industrielle et territoriale, Occitanie

Ecotool, développer un outil d'écologie industrielle et territoriale pour la valorisation de l'énergie et de déchets industriels inorganiques en Occitanie.

Le terme « Ecologie Industrielle » porte sur une analogie entre l'écosystème naturel et le système anthropique, notamment le monde industriel et ses activités. Cette notion possède un pouvoir descriptif et performatif fort et a donné naissance à une discipline scientifique, actuellement en pleine structuration, associant les sciences de l'ingénieur et les sciences sociales. Proche de théories de l'Economie Circulaire ou de l'école de la Proximité, il est possible de définir l'Ecologie Industrielle à partir de son objectif principal : transformer les déchets d'une entreprise en ressource pour une autre (ou davantage).

De nombreux auteurs, tels que Nicolas Buclet (2013, 2015), Sabine Barles (2017), Juliette Cerceau (2013, 2014) ou encore Sabrina Brullot (2007, 2017), soulignent l'importance de l'ancrage « territorial » dans la mise en place des stratégies d'Ecologie Industrielle. Ils expliquent que ces démarches ne peuvent être opérationnelles et efficientes qu'en cherchant à mieux comprendre les singularités du territoire choisi et les logiques des acteurs de ce territoire. Dans cette communication, nous parlerons donc volontiers d'« Ecologie Industrielle et Territoriale » en référence à ces travaux. Cette terminologie a d'autant plus de sens que le terrain de recherche est déjà défini : la région Occitanie, qui a financé de cette thèse.

Au départ, l'objet de la recherche est de développer et de proposer « aux acteurs de la filière valorisation énergétique de la région Occitanie un outil d'écologie industrielle territorialisée en faveur du développement et de la valorisation des déchets industriels inorganiques ». Pour cela, il est spécifié dans le document de demande d'allocation de recherche que l'identification géographique des ressources en termes de déchets inorganiques se fera par le biais de l'analyse spatiale et qu'elle sera couplée à une approche par les acteurs du territoire (industriels producteurs de déchets, industriels consommateurs de matériaux, politiques publiques, populations locales…). Il s'agit donc d'identifier les synergies entre des acteurs potentiellement intéressés par la valorisation énergétique de certains déchets industriels inorganiques dans la région.

Cette thèse soulève également des interrogations qui relèvent de plusieurs champs en sciences sociales, notamment sur les caractéristiques des déchets industriels (rebut ou ressource ?), sur les changements de paradigme autour de leur « valorisation » ou encore sur l'organisation d'acteurs autour de ces questions. Notre assise théorique est fondée sur les réflexions de l'Ecologie Industrielle et Territoriale et de la Géographie des Déchets et mobilise certains concepts de l'Economie politique, la Sociologie de l'Innovation et de l'Action organisée ou encore du Développement Territorial. Après une première phase de diagnostic territorial, nous aborderons le terrain de recherche en nous appuyant sur des méthodes empiriques de l'anthropologie sociale et culturelle, de la sociologie et de la géographie humaine et sociale. Parmi les outils que nous pensons utiliser, on recense l'observation simple et participante, les entretiens semi-directifs groupés et/ou individuels ou encore les méthodes de construction collaborative de projet.

Sanae EL YAKOUTI

s.elyakouti@hotmail.fr

Thèse en économie débutée en 2017 sous la direction de Sophie MASSON et de Romain PETIOT.
Titre provisoire de la thèse : L'impact de l'*open sky* sur l'économie du pays : cas du Maroc.
Mots clés : Transport aérien, déréglementation, libéralisation, services aériens, Union européenne, Maroc.

Justifications théoriques et expériences de la déréglementation du secteur aérien : intérêts et projets de la libéralisation du secteur aérien.

La vague de déréglementation du transport aérien qui s'est déclenchée dans les années 1970 aux États-Unis, s'est élargie ensuite à d'autres Etats, dont les Etats européens et africains, parmi lesquels figure le Maroc. Elle a remis en question le rôle protecteur des autorités publiques au profit d'une vision libérale du jeu économique. Il convient de s'interroger sur ce processus qui a fait l'objet de réformes structurelles libérales aériennes dans plusieurs Etats et de ses conséquences sur l'activité du transport aérien. Le but est de présenter les fondements théoriques de cette réforme pour analyser son extension à l'échelle internationale, en touchant les pays développés et ceux en voie de développement tels que le Maroc.

La libéralisation est une nouvelle réforme du secteur aérien qui traduit l'exposition de ce dernier aux forces d'un libre marché grâce à la suppression de la plupart des contrôles réglementaires sur les prix, les barrières à l'entrée et à la sortie du marché. Les conséquences de cette réforme sont nombreuses : abaissement des prix, apparition de nouveaux opérateurs *Low cost*, croissance du trafic aérien, stratégies d'alliances aériennes développées entre les différents opérateurs, reconfiguration des réseaux aériens et le développement des plateformes de correspondances nommés *hub and spoke*, libéralisation des accords de services aériens(ASA), etc. L'idée de ce nouveau processus n'était pas de déstabiliser le système aérien en enlevant la main de l'Etat du contrôle du secteur, mais plutôt de donner un coup de pouce à la productivité du secteur en l'exposant à la concurrence pour développer le marché.

L'intérêt de cette contribution consiste à évaluer les expériences des marchés ayant adopté la reforme de déréglementation (États-Unis, Europe, Maroc) et de vérifier la conformité de leurs expériences à la théorie des marchés contestables.

A cet effet, une analyse macro-économique du marché peut constituer un cadre méthodologique intéressant pour évaluer les incidences des projets de libéralisation du marché aérien et souligner les particularités de l'accord de libéralisation du ciel signé entre le Maroc et l'Union européenne (UE) en 2006. Les retombés économiques positives issues de ce processus ont conduit de nombreux pays développés et en voie de développement comme le Maroc à adopter une telle réforme en dépit de la crainte de la concurrence des transporteurs étrangers.

Esther LASKE

Esther.laske@gmail.com

Thèse en économie débutée en 2018 sous la direction de Sandrine MICHEL et Jean-Michel SOURRISSEAU.
Titre provisoire de la thèse : Mesure du contenu en emplois de différents modèles agricoles d'Afrique subsaharienne.
Mots clés : Emploi, modèles agricoles, transformation structurelle, essor démographique, Afrique subsaharienne.

Caractérisation des modèles agricoles du point de vue de l'emploi

Dans un contexte de transition démographique incomplète, le continent Africain est confronté à une croissance démographique dont l'ampleur est inconnue à l'échelle historique. L'Afrique Subsaharienne (ASS) portera l'essentiel de cet accroissement démographique avec 800 millions d'individus supplémentaires attendus d'ici à 2050 (Losch, 2016), dont 35 % devrait voir le jour en zone rurale.

Une question cruciale relative à cette augmentation de la population est celle de l'emploi et de comment ces individus pourront subvenir à leur besoin. En effet, compte tenu de l'état actuel de faible diversification économique de la plupart des zones rurales d'ASS, il est probable que peu de secteurs économiques, tels qu'ils sont aujourd'hui, seront suffisamment dynamiques pour offrir des emplois rémunérateurs en nombre suffisant.

L'objet de cette recherche est d'explorer le potentiel d'absorption de cette main d'œuvre dans le secteur agricole. A l'heure actuelle, le débat entre les acteurs institutionnels est intense sur le modèle agricole à adopter pour faire face aux défis du développement en ASS.

Ce questionnement sur les modèles doit être approché plus précisément du point de vue de l'emploi et de la source de revenu pour les populations locales. Dans cette optique, la dimension technique et les pratiques agroécologiques, intenses en travail, deviennent pertinentes, pour autant qu'elles dégagent un revenu suffisant, ou un coût d'opportunité compétitif.

Ainsi, ce projet de recherche se propose de mesurer la création d'emploi et le niveau de revenu non seulement en termes de structure agricole (agriculture familiale, agriculture patronale ou agri-business) mais aussi en termes de système agricole (de conventionnel à agroécologique) dans un contexte donné, d'accès au foncier limité et d'intégration au marché.

Pour ce faire, une méthodologie de mesure du travail agricole et non agricole au niveau du système d'activité sera précisée et des collectes de données auront lieu sur 3 zones rurales du Sénégal (non définies). En amont du travail de terrain, un cadre analytique a été construit visant à caractériser les idéaux-types qui seront étudiés. Ce dernier sera présenté ainsi que les premiers éléments méthodologiques de collecte de donnée.

Marie LECUYER

marie.lecuyer@ens-lyon.fr

Thèse en géographie débutée en 2018 sous la direction de Valérie LAVAUD-LETILLEUL et Isabelle BERRY-CHIKHAOUI.
Titre provisoire de la thèse : Des femmes sur les docks. Pratiquer un espace de travail masculin, étude géographique comparée des ports du Havre et de Felixstowe.
Mots clés : Port, activités maritimes, espace professionnel, espace productif, territorialité

L'espace portuaire : de quoi parle-t-on ?

Le sujet de thèse qui fait l'objet d'une communication s'inscrit au croisement de trois courants : la géographie sociale, la géographie radicale et la géographie féministe. Il porte sur un groupe social spécifique, car minoritaire : les femmes dans les ports du Havre (France) et de Felixstowe (Royaume-Uni). Par l'étude de cette population, il s'agit de réfléchir plus généralement aux rapports de genre dans un territoire productif dominé, numériquement et symboliquement, par les hommes. En 2010, dans le complexe industrialo-portuaire du Havre, les femmes occupaient cependant 22% des emplois salariés, quand un peu plus de 6% des employés du port de Felixstowe étaient des femmes. Le premier objectif de la thèse sera donc de rendre aux travailleuses portuaires une visibilité, en repérant les postes où elles travaillent.

La littérature géographique sur l'usage des espaces publics masculins par les femmes s'est étoffée ces dernières années, mais peu de travaux documentent l'expérience au lieu de travail et ses spécificités. Le deuxième objectif de la thèse sera de comprendre la manière dont les travailleuses vivent dans des lieux traditionnellement masculins. Dans cette perspective, la communication sera l'occasion de discuter les principaux résultats des travaux en géographie du genre, ainsi que les nouvelles perspectives possibles. Dans les ports de commerce européens, l'emprise masculine s'exerce en effet sur de larges espaces : les plus grands d'entre eux couvrent 10 000 hectares. Les ports deviennent alors un terrain d'observation privilégié. L'espace portuaire est produit et producteur d'inégalités : les inégalités expérimentées par les femmes, à cause de leur genre, seront à mettre en relation avec les inégalités liées à la classe sociale, la racisation, l'âge, le handicap, et plus généralement aux inégalités liées au travail.

Ma recherche s'appuiera sur la comparaison de deux terrains européens : les ports du Havre et de Felixstowe. La comparaison entre ces ports est classique dans la littérature, elle doit ici permettre de dégager les formes des pratiques spatiales des femmes.

Dans le cadre d'une approche compréhensive des représentations et pratiques des travailleuses, je prévois d'adopter d'abord un protocole d'enquête ethnographique, fondé sur l'observation, les entretiens semi-directifs et la tenue d'un carnet de terrain. Cette phase, exploratoire, devrait être assez longue ; elle prolonge ma première enquête de terrain, réalisée au Havre dans le cadre de mon mémoire de master 2. Dans le cadre de la communication, je souhaite soumettre à la discussion les intérêts d'une recherche exploratoire prolongée, pour la définition d'une méthodologie adaptée à mes questionnements.

Julien LE VAN SUU

Julien.levansuu@laposte.net

Thèse en géographie et aménagement débutée en 2018 sous la direction de Sophie MASSON
Titre provisoire de la thèse : La question logistique dans la performance et l'aménagement de la région Occitanie : La gouvernance logistique du territoire de la région Occitanie.
Mots clés : logistique, réseau, territoire, gouvernance, région Occitanie

La gouvernance logistique du territoire de la région Occitanie

La logistique est motrice et résultante de la globalisation. Elle repose sur deux piliers : d'une part, le réseau afin de permettre « l'obtention du produit souhaité à l'endroit adéquat dans le meilleur triptyque coût/délai/qualité » (Masson, 2017) ; d'autre part, le territoire, qui est la base d'ancrage matérielle et idéelle de la logistique (Masson & Petiot, 2013). Ces réseaux et territoires logistiques sont construits grâce à la projection de représentations d'acteurs. Pour l'instant, celles-ci sont hétéroclites. Chaque entreprise a sa propre vision de la fonction logistique (Gardrat, 2017). De plus, les techniciens de l'aménagement préfèrent une approche plutôt orientée vers le développement durable tandis que le secteur privé a pour but principal la performance économique. Or, la construction d'un territoire pourrait nécessiter l'adoption d'un référentiel commun, de valeurs partagées, d'une action coordonnée. Cette « *mise en compatibilité* » est un des objectifs de la gouvernance pour la puissance publique. Notre terrain d'étude est la Région Occitanie, constituée des ex Languedoc-Roussillon et ex Midi-Pyrénées.

Dans ce cadre, les différentes représentations, pratiques et interactions de la logistique et de la gouvernance au sein de la région Occitanie permettent-elles la (re)construction du territoire logistique ? Pour répondre à cette problématique, nous mobiliserons les principes de l'économie territoriale et de la géographie sociale.

Par ailleurs, nous mettrons en place plusieurs méthodologies. D'une part, nous réaliserons un diagnostic territorial à partir de ressources documentaires, de données issues d'enquêtes et de recensements existants. D'autre part, nous analyserons les modalités de la gouvernance du développement territorial logistique à l'aide d'entretiens semi-directifs et une analyse de réseaux d'acteurs en relation avec les réseaux logistiques.

Cette communication propose ainsi une méthode d'analyse et une grille de lecture du processus de gouvernance de la logistique en région Occitanie.

Elise MARTIN

Elise.martin@ens-lyon.fr

Thèse en géographie et aménagement débutée en 2018 sous la direction de Pascal CHEVALIER
Titre provisoire de la thèse : Accueil et bien-être des populations vulnérables dans des territoires ruraux en recomposition : la bordure sud du Massif central, géographie d'un tiers-espace
Mots clés : Population vulnérable, hospitalité, capacités d'initiatives locales, territoire rural, Sud Massif central

Dessiner et délimiter son terrain de thèse

Je questionne dans ma thèse le caractère hospitalier de certains espaces ruraux du sud du Massif central.

En travaillant sur l'accueil des migrants dans deux vallées cévenoles lors de travaux de recherches antérieurs (celle de Lasalle et celle de Saint-Jean-du-Gard), j'ai noté la présence importante de personnes fragiles (personnes en situation de handicap vivant dans des appartements thérapeutiques, personnes au profil psychologique instable, personnes au chômage, personnes âgées seules, personnes isolées) et les caractéristiques d'un « environnement » propice à l'accueil de celles-ci (milieux associatifs – protestants, engagés, politisés – actifs et visibles dans les territoires, mairies et équipes municipales à l'écoute des habitants et promptes à soutenir les associations, entraide et arrangements informels).

Ma thèse a pour vocation de questionner le caractère prétendument hospitalier de territoires ruraux en recomposition – ici les territoires de la bordure sud du Massif central – et de comprendre comment cet environnement, ce système social singulier, a été mis en place et perdure dans le temps.

- Qui sont les personnes accueillies ? Comment ces individus sont arrivés là ? Est-ce que cela obéit à une tradition d'accueil comme elle s'est observé dans l'accueil des étrangers (demandeurs d'asile, personnes réfugiées, personnes en situations irrégulières) ? S'agit-il de populations repoussées des espaces urbains ?
- Comment s'est mis en place ce système d'accueil – plutôt informel – dans le temps ? A-t-il changé de forme ? Comment perdure-t-il ?
- Qui sont les individus qui participent à l'accueil au quotidien en milieu rural ? Sur qui repose cette hospitalité? Est-ce que les citoyens sont soutenus par les maires ? Quelle est la marge de manœuvre des collectifs, des individus ?

Étant au début de ma thèse, je suis actuellement en train de délimiter plus précisément mon terrain de recherche, de cerner un espace précis d'étude. Comment borner le territoire d'étude ? Quel(s) territoire(s) exclure, pourquoi, selon quels critères ? Pour cela, je compte procéder de deux façons :

- Produire des cartes qui « répertorient » les populations vulnérables, les établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi que les associations d'accueil dans le Gard, la Lozère et possiblement le Tarn, l'Ardèche et le Nord de l'Hérault
- Effectuer plusieurs séjours exploratoires sur le terrain et commencer par retourner dans le sud des Cévennes (nord du Gard) où il s'agira de recenser les modalités d'accueil non conventionnelles et de prendre de nouveaux contacts auprès des « acteurs » de l'hospitalité.

Emie PERALEZ CARLETON

peralezcarleton@gmail.com

Thèse en géographie et aménagement débutée en 2018 sous la direction de Dominique CROZAT
Titre provisoire de la thèse : La nuit urbaine et les étudiants
Mots clés : Nuit, urbain, étudiant, territoire

Début de Thèse : Questionnements autour du triptyque Ville – Université – Vie nocturne

Signe d'un dynamisme fort, promesse d'un rayonnement national voire international, les Universités assurent aujourd'hui - au même titre que le tourisme - le brassage économiquement et socialement fertile des populations. Ainsi, elles représentent pour la jeune matière grise du pays et du monde, de plus en plus nombreuse depuis les années 60, les portes d'entrées privilégiées dans les métropoles, déjà saturées par la croissance démographique qui caractérise les systèmes urbains contemporains (immigration, densification, étalement urbain...). Leur intégration spatiale est donc devenue un enjeu majeur pour les villes moyennes métropolitaines. De fait, si les évènements de mai 68 ont confirmé la volonté politique d'éloigner les pôles étudiants des centres historiques, depuis, les opérations de planification urbaine universitaire se multiplient (aménagement, rénovation de locaux universitaires, logements étudiants…) pour améliorer l'accueil des étudiants, tandis que leurs modes de gouvernances mutent afin de correspondre aux exigences de compétitivité des territoires hôtes.

Pour autant, si les Universités semblent fonctionner de manière hermétique vis-à-vis des villes qui les accueillent, nul ne peut nier l'impact non négligeable et indirect des flux migratoires inter et intra-urbain qu'elles génèrent quotidiennement et annuellement. De fait, séduire et attirer les étudiants constitue une stratégie de développement urbain dont les enjeux sont parfois jugés superficiellement. Notamment, les entités universitaires et urbaines abordent rarement leur projet d'aménagement, leur gouvernance ainsi que leurs partenariats en étant éclairés par les enjeux de l'espace-temps nocturne (harmonie sociale, santé publique, animations, polyvalence des espaces…). Couplé à des dynamiques connexes (tourisme, marketing territorial, jeunesse de la population…), il en résulte - entre autre - la recomposition socio-spatiale des centres-villes nocturnalisés, ainsi que la polarisation des flux de noctambules en provenance des périphéries, dans un effet de vase communicant.

Ainsi, les étudiants constituent l'une des briques de base du dynamisme nocturne des villes moyenne, mais ils continuent à n'être majoritairement appréhendés par l'Université et la ville qu'en tant que têtes pensantes : un presque-habitant, en devenir, ni enfant, ni adulte, dont seuls sont pris en charge les espaces de stocks officiels et journaliers lié à ses besoins primaires: apprendre, manger, dormir. Pourtant, les étudiants n'en sont pas moins des habitants dont la particularité réside dans l'interpénétration des échelles spatiales (ville ou pays d'origine/ville universitaire), mais aussi temporelles, qui structurent leur rapport à la ville et les différencient du reste de la population. En ce sens, on peut distinguer, à petite échelle temporelle : leur âge généralement jeune, propice au désir de transgression et caractéristique d'une forme incontournable de rite initiatique lié au passage à l'âge adulte. Tandis qu'à grande échelle, on constate que leur quotidien est rythmé par l'université, dont les emplois du temps sont contenus dans une amplitude horaire et saisonnière particulière.

De fait, à l'image de *« Nos métropoles [qui] respirent, se dilatent et se contractent comme des organismes vivants »* (Gwiazdzinski, 2005) en fonction du rythme nycthéméral, les Universités impriment indirectement un rythme spatio-temporel, régulier ou ponctuel, calculé ou spontané, rythmé ou fluctuant, qui se calque sur celui de la ville qui l'héberge, et le remet en question. Il s'agit donc ici d'observer la mise en relation des espaces-temps de stock et de flux étudiants, qui témoignent d'une manière d'habiter et de cohabiter l'espace public la nuit. En ce sens, l'étude de la valorisation nocturne des campus, quartiers ou résidences étudiants dans le but de questionner le concept de polycentrisme la nuit me parait intéressante. Pour se faire, j'entends mener une analyse comparative sur deux à trois villes moyennes françaises et européennes intégrées au projet de recherche collaborative SMARTNIGHTS - "Pour des nuits urbaines durables et inclusives", parmi Montpellier, Reims, Lyon, Grenoble, Bologne, Freiburg-im-Breisgau, Porto et Utrecht. Ayant commencé mon doctorat en novembre 2018, il s'agira donc ici d'obtenir des retours constructifs sur mes premières réflexions concernant l'orientation de ma thèse, ainsi que sur la pertinence des choix que j'ai pu effectuer pour départager ces villes.

Pour plus d'informations :

Contact : collegedoctorants.artdev@gmail.com

Site internet : art-dev.cnrs.fr